

MODE D'EMPLOI

Inscription aux concours et examens professionnels



À LIRE AVANT DE DÉBUTER L'INSCRIPTION



L'inscription à un concours ou un examen professionnel doit impérativement passer par 5 étapes :

- ETAPE 1** : Création d'un compte sur la plateforme nationale Concours-territorial
- ETAPE 2** : Saisie du formulaire de préinscription sur le site internet du centre de gestion organisateur au plus tard à la date limite de retrait des dossiers
- ETAPE 3** : Impression du dossier
- ETAPE 4** : Transmission du dossier et des pièces justificatives de préférence sur l'espace sécurisé au plus tard à la date limite de dépôt des dossiers
- ETAPE 5** : Suivi du dossier tout au long de l'opération

Il est indispensable de disposer du logiciel Adobe Acrobat Reader (téléchargeable gratuitement).

La préinscription n'est possible que si le concours ou examen est ouvert.

ETAPE 1 : Création d'un compte sur la plateforme nationale Concours-territorial

Rendez-vous sur la page <https://www.concours-territorial.fr/>

Le portail national
des concours et examens professionnels
gérés par les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Pourquoi ce portail ? | A qui s'adresse-t-il ?

Je recherche un concours / un examen

Je suis... Niveau de diplôme Catégorie Filière Grade

VOIR LES RÉSULTATS (154)

Je souhaite m'inscrire...

... à un concours

- Agent de Maîtrise
Inscriptions à partir du 06.09.2022
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe
Inscriptions à partir du 13.09.2022
- Auxiliaire de puériculture
Inscriptions à partir du 13.09.2022
- Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers
Inscriptions à partir du 13.09.2022

... à un examen professionnel

- Educateur des A.P.S. principal de 1ère cl (Avancement de grade)
Inscriptions à partir du 06.09.2022
- Educateur des A.P.S. principal de 2ème cl (Avancement de grade)
Inscriptions à partir du 06.09.2022
- Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers
Inscriptions à partir du 27.09.2022

Je suis déjà inscrit-e

JE ME CONNECTE

Connectez-vous pour retrouver vos inscriptions

Consulter le calendrier complet des concours | des examens professionnels

Le candidat peut soit effectuer une recherche à partir de l'onglet « Je recherche un concours/examen », soit sélectionner une opération directement dans la liste située en bas de l'écran

Sélectionnez une spécialité

Agent de Maîtrise - Session 2023 - les spécialités suivantes sont organisées, veuillez en sélectionner une pour accéder à la liste des centres organisateurs :

Spécialité

- environnement, hygiène
- bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
- environnement, hygiène
- espaces naturels, espaces verts
- hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines
- logistique et sécurité
- mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique

Si le concours ou examen comporte une spécialité, discipline ou option, le candidat sera alors invité à la sélectionner

La liste des centres de gestion organisateurs s'affichera alors :

Vous devrez donc sélectionner le centre de gestion auprès duquel vous souhaitez vous inscrire.

Rappel : Selon l'**Article L325-30** du Code Général de la Fonction Publique Territoriale « Les candidats à un concours organisé par plusieurs centres de gestion de la fonction publique territoriale dont les épreuves ont lieu simultanément et qui permet l'accès à un emploi d'un même grade ne peuvent pas figurer sur plusieurs listes des admis à participer, quelles que soient les voies d'accès audit concours, externes, internes ou troisième concours. »

Ainsi, la multi-inscription auprès de plusieurs centres de gestion organisateurs d'une même opération de concours n'est désormais plus possible.

Je choisis une voie d'accès

- ☐ **EXTERNE**
Ouvert aux candidats justifiant de certains titres, diplômes spécifiques ou de l'accomplissement de certaines études ou aux candidats justifiant d'un titre, diplôme, qualification et/ou d'activités professionnelles reconnues ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.
- ☐ **INTERNE**
Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière et agents en fonction dans une organisation internationale, sous réserve de position statutaire et d'une durée de services dans la fonction publique précisée par les statuts particuliers des cadres d'emplois.
- ☐ **TROISIEME CONCOURS**
Cette voie permet l'accès à certains emplois aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre années au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles (quelle qu'en soit la nature) ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association.
La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire, d'élus local ou d'agent public. Les titulaires de contrats aidés tels que les contrats Emplois - Jeunes, les C.E.S., C.E.C. et les contrats uniques d'insertion CUI ou contrats d'accompagnement dans l'emploi C.A.E. peuvent y avoir accès dans la mesure où ils remplissent les conditions exigées par les textes.

Le candidat devra alors choisir une voie d'accès au concours : EXTERNE, INTERNE ou TROISIEME CONCOURS

ANNULER

Le candidat devra alors créer un compte ou utiliser un identifiant FranceConnect :



Cette inscription est personnelle et doit être effectuée **par le candidat uniquement**.

Cet espace sera utilisé pour chaque inscription à un concours ou examen professionnel de la Fonction Publique Territoriale. Il est impératif de conserver ses identifiants.

concours territorial.fr

Accueil | Se connecter

Retour

Pour accéder à votre espace personnel, vous pouvez soit vous connecter avec FranceConnect, soit utiliser un compte spécifique Concours-Territorial.

Me connecter avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

Une question sur FranceConnect ?

Me connecter avec mon compte Concours-Territorial

ou

J'ai déjà un compte personnel

Courriel

Mot de passe

ME CONNECTER

Mot de passe oublié ?

Je n'ai pas encore de compte personnel

CRÉER UN COMPTE

Une fois connecté à la plateforme Concours-Territorial, le candidat sera redirigé vers le formulaire d'inscription du centre de gestion organisateur sélectionné.

Si le candidat a déjà procédé à une inscription sur cette session de concours, une alerte bloquante s'affichera :

Attention

Vous avez déjà effectué une inscription sur cette session. Les épreuves ayant lieu simultanément, vous ne pourrez pas participer à plusieurs sessions. Si vous souhaitez effectuer une nouvelle inscription, merci d'annuler dès que possible vos autres inscriptions, à partir de votre espace personnel Concours-Territorial.

Le candidat ne pourra procéder à son inscription qu'après annulation de la précédente.
Il devra alors cliquer sur « Gérer mes inscriptions »

GÉRER MES INSCRIPTIONS

CONTINUER MA NOUVELLE INSCRIPTION

2 participations :

Agent de Maîtrise ☆ Inscriptions ouvertes

Concours **Catégorie C** **Technique** **Session 2023**

Vole : EXTERNE | Spécialité : espaces naturels, espaces verts | Date prévisionnelle des premières épreuves : 26/01/2023

 **CENTRE DE GESTION DE L' AISNE** ANNULER MON INSCRIPTION

ACCÉDER À MON ESPACE CANDIDAT

Cliquer sur « Annuler mon inscription » afin de reprendre la nouvelle préinscription.

L'inscription à un examen professionnel n'impose pas de limitation d'inscriptions. Si toutefois le candidat est inscrit dans plusieurs centres de gestion pour une même opération, un message d'alerte s'affichera sans être bloquant.

ETAPE 2 : Saisie du formulaire de préinscription sur le site internet du centre de gestion organisateur au plus tard à la date limite de retrait des dossiers

Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Concours **C** **Animation**

Session 2023

Pré-inscriptions ouvertes jusqu'au 19/10/2022 -
Dossier à renvoyer avant le 27/10/2022

**En partenariat avec les centres de gestion
de la région Nouvelle-Aquitaine**

Télécharger la brochure

Télécharger l'arrêté d'ouverture

Se pré-inscrire

Avant tout, prendre connaissance des documents mis à disposition : brochure, arrêté d'ouverture....

Cliquer sur le bouton « se pré-inscrire »

ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE - SESSION 2023

Concours **C** Animation

En partenariat avec les centres de gestion
de la région Nouvelle-Aquitaine

Télécharger la brochure

Télécharger l'arrêté d'ouverture

i Avez-vous pris connaissance des modalités d'inscription
et lu la brochure jointe ?

☐

J'atteste, avoir pris connaissance des modalités d'inscription
et avoir lu la brochure jointe

Retour

Prendre connaissance des
modalités d'inscriptions et
cliquer sur « continuer la
préinscription »

Compléter le formulaire de préinscription :

INFORMATIONS DE PRÉ-INSCRIPTION	
Type de concours *	

CIVILITÉ	
Genre *	
Nom *	Dupont
Nom patronymique *	Martin
Prénom *	Marie
Autres prénoms *	Jeanne Brigitte
Date de naissance *	JJ/MM/AAAA
Lieu de naissance *	ville
Département de naissance *	Si hors de France, indiquez 00
Pays de naissance *	France
Nationalité *	

Il est important de saisir une adresse mail valide et régulièrement consultée.

MOT DE PASSE	
Mot de passe (avec confirmation) *	
Répéter le mot de passe *	

Retour Visualisation des éléments saisis

Saisissez et retenez bien le mot de passe. Il vous sera nécessaire pour vous connecter à l'espace sécurisé tout au long de l'opération.

Une fois le formulaire complété, cliquer sur « visualisation des éléments saisis » afin de vérifier leur conformité (attention aux saisies automatiques des éléments).

Conformément à l'article 89 de la loi du 26 août 2019, j'atteste sur l'honneur ne pas être inscrit(e) à ce concours auprès d'un autre centre organisateur

← Retour✓ Valider, télécharger et imprimer le formulaire d'inscription

En cliquant sur « Retour » le candidat pourra modifier les éléments saisis.

En cliquant sur « Valider, télécharger et imprimer le formulaire d'inscription » le candidat pourra poursuivre sa préinscription. Un mail de validation sera alors transmis au candidat (vérifier les Spams).

Attention, en validant les éléments saisis ne seront plus modifiables.

La préinscription terminée, l'espace candidat est automatiquement créé.

La préinscription ne constitue pas une inscription définitive. En l'absence de transmission, à minima du dossier complété, dans les délais impartis et de sa validation, la préinscription ne sera pas prise en compte.

ETAPE 3 : Impression du dossier

Le dossier peut être imprimé lors de la phase de visualisation et validation de la préinscription. Mais il peut également être imprimé depuis l'espace sécurisé.

Retourner sur la page d'accueil du site internet du CDG24 et cliquer sur la rubrique « Concours » puis sélectionner « Accès sécurisé candidats concours » :



A l'aide de l'identifiant généré lors de la préinscription et du mot de passe choisi par le candidat, se connecter à l'espace sécurisé :

L'identifiant est le numéro de dossier (inscrit en haut à droite sur le dossier).

Le mot de passe est celui choisi par le candidat lors de la préinscription.

La visualisation et l'impression du dossier peuvent se faire depuis le bloc « Mon dossier d'inscription » en cliquant sur le bouton gris « Dossier d'inscription »

ETAPE 4 : Transmission du dossier et des pièces justificatives de préférence sur l'espace sécurisé au plus tard à la date limite de dépôt des dossiers

Le candidat doit choisir d'envoyer son dossier SOIT par voie postale, SOIT en le déposant sur son espace sécurisé.

La voie dématérialisée doit être privilégiée car plus sécurisante pour le candidat.

Les instructions suivantes concernent uniquement la transmission via l'espace sécurisé :

Pièces à fournir avant le 23/03/2023

Avant le 23/03/2023
Avant le 19/10/2023
Date spécifique

  Certificat médical pour demande d'aménagement d'épreuve (avant le 08/09/2023)	 (0/1)
  Dossier d'inscription	 (0/1)
 Etat détaillé des services	 (0/1)

 **Clôturer mon inscription**

La clôture de l'inscription n'est possible qu'après le dépôt de toutes les pièces demandées avant le 23/03/2023. Une fois le dossier clôturé et réceptionné par le Centre de Gestion, vous pourrez compléter les pièces dans la limite des dates indiquées.

Cliquer sur l'icone  pour déposer la pièce demandée.

Gestion du document 'Dossier d'inscription' pour la pré-inscription x

Format(s) autorisé(s) : PDF ou GIF ou JPEG ou PNG (10 Mo maximum par document)

Dépôt du document autorisé jusqu'au 23/03/2023 inclus

Nouveau fichier : Aucun fichier choisi Ajouter le fichier

Fermer

Choisir le fichier préalablement enregistré sur l'ordinateur puis cliquer sur « ajouter le fichier »

Gestion du document 'Dossier d'inscription' pour la pré-inscription x

Document

Dossier d'inscription   

Fermer

-  joindre le document
-  visualiser le document
-  supprimer le document

cliquer ensuite sur « Fermer »

Pièces à fournir avant le 23/03/2023

Avant le 19/10/2023

Date spécifique

-  **Certificat médical pour demande d'aménagement d'épreuve (avant le 08/09/2023)**  (0/1)
-   Dossier d'inscription  (1/1)
-  **Etat détaillé des services**  (0/1)

 **Clôturer
mon inscription**

Une fois le dossier clôturé et réceptionné par le Centre de Gestion, vous pourrez compléter les pièces dans la limite des dates indiquées.

Le document a bien été déposé lorsque est  (1/1) affiché.

Une fois toutes les pièces déposées, **impérativement** cliquer sur :

 **Clôturer
mon inscription**

Sans cette étape, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Attention à la date limite de dépôt du dossier !

Il est impératif de transmettre, à minima, le dossier et clôturer l'inscription avant la date limite de dépôt du dossier (23h59 heure métropolitaine) indiquée dans l'Arrêté d'ouverture ainsi que sur le dossier d'inscription.

Si toutes les pièces justificatives n'ont pas été fournies le dossier sera considéré comme incomplet. Il sera possible de déposer les pièces manquantes ultérieurement.

ETAPE 5 : Suivi du dossier tout au long de l'opération

Identifiant :
Dernière connexion

Déconnexion

Bonjour
Vous êtes inscrit au concours Externe de Technicien principal de 2ème Classe, spécialité Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
Vous êtes admissible.

Mon dossier d'inscription

Technicien principal de 2ème Classe

Concours **Technique** 2022

Sélection

Voie : Externe
Spécialité : Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration

Coordonnées personnelles

Adresse :

Email :

Téléphone :

Modifier mes coordonnées

Dossier d'inscription

Pièces déposées

Diplôme
Dossier d'inscription

(0/3)
(0/1)

Informations sur les épreuves

Entretien avec le jury

le à

Plus d'informations...

Statistiques

Statut	Nombre
Postes	25
Dossiers	165
Convocations	165
Présents	110
Admissibles	60
Présents	60
Admission	60

Informations sur les inscriptions en voie Externe, spécialité Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration

Documents à télécharger

convocation_admission 08/06/2022

attestation_de_presence_admissibilite 15/04/2022

Plan_accès_salles 11/03/2022

convocation_admissibilite 11/03/2022

Mentions légales et options de confidentialité

Confidentialité

Options de diffusion

Affichage du nom : Oui

Envoi de SMS : Oui

Modifier mes options

Modifier mon mot de passe

- A chaque étape du concours les candidats pourront :
- déposer les pièces complémentaires demandées par le CDG organisateur
 - surveiller le traitement du dossier
 - modifier leurs coordonnées
 - télécharger les convocations et attestations de présence
 - prendre connaissance des statistiques de l'opération
 - consulter leurs résultats
 - s'inscrire et actualiser l'inscription sur la liste d'aptitude

Le service concours actualise l'espace sécurisé dès l'instruction du dossier.
Nous invitons les candidats à le consulter régulièrement.

